



**RAPPORT DU MAIRE,  
MONSIEUR RÉGIS LABEAUME,  
SUR LES FAITS SAILLANTS  
DU RAPPORT FINANCIER 2020  
DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Mai 2021

Seul le discours prononcé fait foi.

**Monsieur le Vice-Président,**

**Mesdames, Messieurs les membres du conseil,**

**Mesdames, Messieurs,**

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2017 de la Ville de Québec est présentée  
Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2020 de la Ville de Québec est présentée  
conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, article 105.2.2. Ce rapport doit être rendu  
public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de  
la municipalité.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier ainsi  
que du rapport du vérificateur général et du vérificateur externe.

## **RAPPORT FINANCIER 2020**

Le rapport financier 2020, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce lundi 3 mai  
2021. Il est accompagné du rapport du vérificateur général et du vérificateur externe, lesquels expriment  
une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés.

Il est également accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats de la Ville  
de Québec sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

## **FAITS SAILLANTS – RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020**

La pandémie de COVID-19 a marqué l'année 2020. En plus de frapper les citoyens et entreprises, elle a aussi  
eu des impacts significatifs sur les finances de la Ville. À partir de mars 2020, alors que l'état de crise sanitaire  
était déclaré, la Ville de Québec a adopté une stratégie de gestion financière qui visait, d'une part, à soutenir  
les citoyens et les entreprises de Québec et, d'autre part, à garder le contrôle sur les finances municipales  
pour ne pas affecter le développement de la Ville à long terme.

Gérer une ville en temps de pandémie lorsqu'on ne connaît ni la durée, ni le nombre de vagues successives,  
ni les effets réels sur l'économie à moyen et long terme en d'autres mots, faire face à l'inconnu impose  
l'attitude la plus prudente possible pour protéger les finances publiques. Cette rigueur exige de travailler  
très fort sur le contrôle des dépenses en espérant que les revenus connaîtront le moins de dommages possible.

En 2020, les coûts de 61,1 millions de dollars reliés à la pandémie ont été compensés par l'aide financière  
gouvernementale de 55,7 millions de dollars et par l'utilisation du fonds de prévoyance pour 6,0 millions  
de dollars.

En dépit de la pandémie, la Ville de Québec et ses organismes contrôlés<sup>1</sup> ont engendré en 2020 un excédent  
de 121,7 millions de dollars.

<sup>1</sup> Le Réseau de transport de la Capitale et la Société municipale d'habitation Champlain sont sous le contrôle de la Ville.

# **RAPPORT DU MAIRE, MONSIEUR RÉGIS LABEAUME, SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Pour la Ville de Québec seulement, cet excédent s'élève à 121,9 millions de dollars et s'explique essentiellement par des revenus additionnels de 43,7 millions de dollars liés à l'activité économique, principalement l'activité immobilière qui nous a surpris, et par des économies sur les dépenses, dues entre autres

à une baisse des activités et aux choix budgétaires mis en place en lien avec la pandémie pour 44,9 millions de dollars et à d'autres économies pour 32,4 millions de dollars.

Ainsi, l'amélioration du bilan de la Ville se poursuit comme le démontre l'excédent de fonctionnement non affecté qui, au 31 décembre 2020, est porté à 133,0 millions de dollars, soit 125,3 millions de dollars dans l'exercice des compétences de nature locale et 7,7 millions de dollars pour celles d'agglomération. Ce bilan financier nous assure, selon nos prévisions actuelles, d'être en mesure d'absorber les déficits anticipés pour les exercices 2021, 2022 et 2023, et ce, afin d'amoindrir les effets de la pandémie et de permettre à la Ville de passer à travers cette crise sanitaire.

## **FAITS SAILLANTS – INVESTISSEMENTS ET DETTE 2020**

Pour ce qui est des investissements, ils sont en hausse par rapport à 2019. En 2020, la Ville de Québec et ses organismes contrôlés ont investi 541,3 millions de dollars afin d'améliorer les infrastructures, principalement dans la poursuite du programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout, dans les infrastructures routières, dans les parcs, les ponts, les systèmes d'éclairage de rues, les équipements de valorisation et finalement, dans les infrastructures de transport en commun.

En même temps que les investissements de la Ville continuaient d'augmenter, la dette à long terme à la charge des contribuables de la Ville a diminué de 9,2 millions de dollars par rapport à 2019, s'établissant à 1 563,7 millions de dollars au 31 décembre 2020. Cela illustre bien que l'application rigoureuse de notre cadre financier et le plan de gestion de la dette que nous poursuivons portent leurs fruits.

Depuis une douzaine d'années, la robustesse de notre cadre budgétaire, allié à la prudence de nos pratiques financières et à nos initiatives pour créer des fonds d'éventualités dédiés, nous a bien servis jusqu'à maintenant.

Notre politique de conservation de réserves générales nous permet d'évoluer dans une zone de confort budgétaire relative pour parer à l'imprévisible, comme passer au travers de périodes aussi exceptionnelles qu'une pandémie.

Ces pratiques nous ont permis d'accorder un gel de taxes en 2021 au moment où les contribuables de la Ville en avaient le plus besoin.

## **CONCLUSION**

En conclusion, la rigueur et la proactivité de la Ville dans sa gestion financière nous placent en bonne position pour continuer d'assurer le développement de la Ville à long terme et c'est avec cet objectif en tête que nous continuerons à prendre des décisions éclairées au bénéfice des citoyens et entreprises de la Ville de Québec.

Bien que les résultats 2020 apparaissent réconfortants dans les circonstances, il faut se rappeler que d'autres défis financiers attendent la Ville : la suite de la pandémie, ses conséquences sur les individus et l'économie, ainsi que l'arrivée du nouveau rôle d'évaluation à appliquer à partir du budget 2022.

En cette année marquée par la pandémie, je salue la résilience de nos citoyens. Nous continuerons de tout mettre en œuvre pour venir en appui aux mesures pour faire face à la pandémie et assurer une reprise économique rapide.

Je vous remercie.

**Le Maire**